



ARNOUVILLE

INFORMATIONS

Mai 2013

n°305

Editorial



Pour satisfaire aux besoins de la prochaine rentrée scolaire, les travaux de construction de deux classes supplémentaires et d'un dortoir à l'école élémentaire Victor Hugo se poursuivent normalement.

Nous venons de recevoir la notification de subvention du Conseil général qui s'élève à 262 000 € pour un montant estimé de travaux de 700 000 €. La part restant à la charge de la ville s'élève donc à 438 000 €.

Le montant est conséquent, mais nous devons faire le maximum pour que les enfants soient bien accueillis. Bien sûr, nous aurions pu opter pour des classes préfabriquées, mais à mon avis, cela n'aurait pas été le bon choix car il s'agit d'une solution de transition et nous aurions été conduits, un jour ou l'autre, à reconstruire ces classes de façon plus durable.

Les travaux de la rue Ampère se terminent, c'est un chantier conséquent d'une durée de plusieurs mois puisqu'il concerne la réfection de l'assainissement et de la voirie, le montant total des travaux s'élevant à 350 000 €. Au niveau voirie, nous enchaînerons par la réfection des rues de l'Oise et de Clermont.

De son côté, le Conseil général a engagé la rénovation du dernier tronçon de l'avenue Charles Vaillant, entre le giratoire au niveau de la rue des Châtaigniers jusqu'à la place Gabriel Péri. Compte tenu du trafic et du nombre de poids lourds qui l'empruntent, il n'est pas envisageable de réaliser une déviation par les rues pavillonnaires ; une circulation alternée a donc été mise en place. L'achèvement des travaux est prévu courant juillet.

Le 25 avril dernier, le contrat de développement territorial élaboré par Val de France et la ville de Gonesse a été validé par le Préfet de région, M. DAUBIGNY, qui, à l'occasion, a été reçu au siège de la communauté d'agglomération Val de France.

Notre contrat faisant partie de 10 contrats que l'Etat veut valider en priorité, ce qui est bon signe, le Maire de Gonesse, pour des raisons qui lui appartiennent, n'a pas voulu, pour l'heure, s'y associer. Ce contrat porte sur les points suivants :

- Le Dôme de Sarcelles, salle omnisport de 20-25 000 places, situé à proximité d'Arnouville au niveau du Mont de Gif,
- Europacity, complexe commercial et de loisirs, situé au triangle de Gonesse, susceptible d'employer 12 000 personnes,
- Le boulevard urbain du Parisis reliant les deux pôles,
- Une trame verte et bleue reliant le château d'Ecouen, le parc de la Courneuve et le parc de loisirs de Gonesse.

En terme de délai, le Dôme devrait voir le jour en 2017, Europacity ouvrirait en partie en 2020 et en totalité en 2022. Le barreau de Gonesse, qui doit relier notre gare au triangle de Gonesse et au parc des expositions de Villepinte, devrait être mis en service en 2020 et le métro express, pour le tronçon qui nous concerne, en 2022.

Espérons que les engagements pris se concrétiseront, car c'est la physionomie et l'image de marque de notre secteur qui s'en trouveront bouleversées.

Dans tous les cas, comme tous les élus de notre secteur, toutes tendances confondues, j'entends bien me battre afin que les engagements soient respectés.

Enfin, je suis très attaché au souvenir de mémoire. Bien avant que le 19 mars ne soit officiellement reconnu, j'avais souhaité nommer un giratoire « 19 mars 1962 ». Nous avons également édifié un monument en mémoire des jeunes arnouillois victimes de la guerre d'Algérie et d'Afrique du Nord, certaines rues portant le nom de ces victimes.

J'ai également voulu ériger une stèle en mémoire des victimes du génocide arménien de 1915.

Depuis quelques années, j'ai voulu qu'il y ait, à l'occasion de chaque commémoration patriotique au monument aux morts, une classe qui chante la Marseillaise, hymne national, et l'hymne européen.

Cette démarche de mémoire nous a conduits à dévoiler le 27 avril dernier, une stèle avenue Jean Jaurès en face de la future église, stèle en mémoire des 250 000 Assyro-Chaldéens victimes du génocide de 1915 perpétré par l'Empire ottoman.

Cette stèle, tout comme celle à la mémoire du génocide arménien, se justifie d'autant plus que l'État turc, comme malheureusement beaucoup d'autres États dans le monde, n'a toujours pas reconnu à ce jour, ce que l'on qualifie de premier génocide du 20^e siècle. Sans la reconnaissance de la Shoah et de ces crimes de guerre par l'Allemagne, il n'y aurait pas de réconciliation et de paix durable en Europe.

Afin d'apaiser les haines et les rancœurs, il serait grand temps que, presque un siècle plus tard, soit enfin reconnu le génocide dont furent victimes Arméniens et Assyro-Chaldéens en 1915.

Votre Maire
Michel ALMAS

A Votre Service

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Pour voter, votre inscription sur la liste électorale est obligatoire (Art. L9). Nul ne peut être inscrit sur plusieurs listes électorales (Art. L10). Les électeurs sont inscrits sur la liste électorale, sur leur demande. Les inscriptions sont jusqu'au dernier jour ouvrable de l'année en cours pour être électeur l'année suivante. Les jeunes atteignant 18 ans doivent s'assurer de leur inscription. Nouveaux habitants, changements, modifications, en informer le service des élections. [Renseignez-vous au service des élections à l'Hôtel de Ville 15-17 rue Robert Schuman - Téléphone 01 30 11 16 10 ou 01 30 11 16 16.](#)

CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

N'attendez pas l'été !

À l'approche des vacances d'été, pensez au renouvellement de vos cartes d'identité ou passeport. Anticipez vos demandes pour plus de sérénité. Pour une première demande ou un renouvellement, le délai d'obtention est de 3 à 5 semaines. **Attention !** À l'approche de la période estivale, les délais s'allongent et peuvent aller jusqu'à 8 semaines. Pour tout renseignement contactez l'Hôtel de Ville au 01 30 11 16 16.

BUREAUX DE POSTE

Du 12 au 31 août les bureaux de poste situés 89 rue Jean Jaurès et 3 bis rue Jean Laugère, modifieront leurs horaires : **du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.** À compter du 2 septembre les bureaux rouvriront aux horaires habituels.

Collecte et recyclage des Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DÉÉE)

Le Sigidurs participera à la 3^e édition nationale de la **Tournée des DÉÉEglingués du 1^{er} au 8 juin 2013.** Vous êtes invités à venir déposer vos «DÉÉE» dans l'une des quatre déchèteries du territoire. Pour vous récompenser de votre geste, un sac DÉÉEglingués vous sera offert. Et, nationalement, la collectivité qui aura enregistré le plus de dépôts de DÉÉE gagnera une représentation du spectacle «Les DÉÉEglingués font leur cirque». [Programme complet sur : www.sigidurs.fr.](http://www.sigidurs.fr)

Concert en l'Eglise Saint-Denys Dimanche 26 mai 2013 à 16h00

Pour fêter ses 20 années de direction de chœur, Vincent BONZOM présentera certaines de ses compositions pour piano et quatuor à cordes et trois de ses chorales dont La Caecilia de Gonesse. **Au programme :** musique et chansons européennes et arméniennes du 16^e au 21^e siècle. **Entrée libre.**

Après 34 années d'exercice, le Docteur François, pédiatre à Arnouville, 84 avenue Denis Papin, cesse son activité. Son cabinet sera repris mi-mai par le Docteur Joseph Rizkallah. Le numéro de téléphone reste inchangé : 01 39 85 13 06.

COLLECTES DES ENCOMBRANTS

Les jeudis 23 mai * 27 juin * 25 juillet 2013

COLLECTES DES DÉCHETS VERTS

Les mercredis 15 et 29 mai 2013

Les mercredis 12 et 26 juin 2013

Les sacs doivent être sortis la veille de la collecte

COLLECTES DES DÉCHETS SPÉCIAUX

Les jeudis 9 mai * 13 juin 2013

Parking de l'école Anna Fabre de 16h00 à 20h00

Education - Animation

À la suite d'une décision de Monsieur le recteur d'académie, il y aura classe le **mercredi 22 mai**. Tous les services en fonction ce jour-là seront maintenus comme un jour de classe habituel.

RENTRÉE SCOLAIRE 2013/2014

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2013, sont prises à l'Hôtel de Ville au service éducation-animation **depuis le lundi 7 janvier jusqu'au vendredi 31 mai 2013.**

Les lundis, jeudis, de 14h00 à 17h30.

Les mardis et mercredis de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h30.

Les vendredis de 9h00 à 11h30.

Il faut vous munir des pièces suivantes :

Photocopies : - d'un justificatif de domicile récent (au nom des parents de l'enfant) - de la taxe d'habitation 2012 - d'un justificatif des allocations familiales - de l'attestation du régime de couverture sociale (général, ERDF, GRDF, SNCF, RATP, MSA).
L'original : - de la pièce d'identité des parents de l'enfant - du livret de famille - du carnet de santé - de l'avis d'imposition 2012 (revenus 2011).

ASSOCIATION FRANÇAISE DES DIABETIQUES DU 95

Mise en place d'une permanence le 3^e mardi du mois de 10h00 à 11h30 dans les locaux du "Trait d'Union" situés 71 et 73 avenue Henri Barbusse. Rencontres, écoute, soutien entre patients. Des bénévoles «Patients Experts» vous accompagnent et vous proposent différentes activités.

Les prochains rendez-vous :
21 mai - 18 juin 2013

Education - Animation *Suite...*

RENTREE 2013 - 2014

INSCRIPTIONS

Cantine, étude, accueils de loisirs et garderies

Modalités d'inscription :

Les inscriptions seront prises du **lundi 15 juillet au jeudi 29 août 2013 dernier délai** à l'Hôtel de Ville par le Service Education - Animation. **Aucune inscription ne sera enregistrée pour les familles qui ne se seraient pas acquittées de l'ensemble des factures de l'année 2012-2013.**

Constitution du dossier - Pièces à fournir pour permettre le calcul du Quotient :

- Le double de la **déclaration** d'impôt sur le **revenu 2012** et l'avis d'imposition 2011.
- Le justificatif de versement des Allocations Familiales.
- Copie d'un justificatif de domicile récent.
- Copie de la taxe d'habitation 2012.
- Un certificat de travail (des deux parents).
- Eventuellement pour la mise à jour des vaccins le carnet de santé (facultatif).
- Attestation de la sécurité sociale, ou de l'organisme auquel vous êtes attachés.

Pour la restauration scolaire :

- Seuls seront admis les enfants dont les deux parents travaillent.

Pour l'ensemble des services un règlement fixant toutes les nouvelles conditions vous sera remis. Le prépaiement s'appliquera dès l'inscription.

Permanences des inscriptions :

Lundi : 14h00 - 17h30
Mardi et Mercredi : 9h00 - 11h30 / 14h00 - 17h30
Jeudi : 14h00 - 19h00
Vendredi : 9h00 - 11h30

Vous avez 17 ans révolus et vous voulez devenir animateur en passant votre BAFA ? C'est possible à Arnouville !

Le BAFA est un brevet pour se former et animer les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes ! Pour l'obtenir vous devez suivre trois étapes dans l'ordre :

1. Session de Formation générale.
2. Stage pratique.
3. Session d'approfondissement ou de qualification.

La commune organise à «Trait d'Union» une session de formation générale de 9 jours **pendant les vacances de la Toussaint du samedi 19 octobre au samedi 26 octobre 2013 inclus**. Dès à présent, vous pouvez contacter l'IFAC, l'organisme de formation qui est notre partenaire, au 01 46 88 10 00 et vous connecter à : www.bafa-bafd.net pour vous inscrire en ligne.

Attention ! Les places sont limitées. Le stage à un coût de 380 € dont 50 € pris en charge par la ville (pour les arnouillois seulement).

Pour tout renseignement contacter le 01 30 11 17 21/22.

C.C.A.S.

ACTION EN FAVEUR DES SENIORS

Maintien de l'équilibre du corps Prévention des chutes

1 heure d'activité physique (exercices d'assouplissement) et 30 minutes de discussion sur la prévention des chutes vous sont proposées, une fois par semaine, dans les locaux de l'Envol 77 avenue Charles Vaillant, par un animateur diplômé de la Fédération Française Sport pour tous. **Pour vous inscrire, n'attendez pas et contactez le C.C.A.S., en Mairie, au : 01 34 45 97 06.**

Loisirs et Culture

Le Squat

Avec Marion GAME et
Geneviève FONTANEL

Théâtre de Boulevard
Mardi 14 mai 2013 à 20h45
Espace Charles Aznavour



De nos jours, dans le 16ème arrondissement de Paris, un appartement bourgeois est squatté depuis peu par un jeune couple marginal, Samir et Natacha.

Tarif 18,00€. Réservation Service Culturel - 01 34 45 97 19.

Association

«Du Piano retrouvé aux musicales d'Arnouville»

Concert Piano, Clarinette et Voix

Œuvres de Mozart, Haydn, Schubert,
Gershwin, Offenbach, Poulenc.



Samedi 18 Mai 2013 à 20h30

Eglise Saint-Denys - Rond Point de la Victoire Arnouville

Avec : Catherine Trotmann, mezzo-soprano, Tristan Pfaff, piano, Philippe Berrod, clarinette.

Réservations : 01 34 45 97 19.

Tarif adulte : 10,00 € - Étudiant : 5,00 €.

Jumelage Arnouville - Miltenberg



Dimanche 19 mai 2013 à 18h00

Eglise Saint-Denys - Rond Point de la Victoire

Dans le cadre du jumelage, les choristes des conservatoires allemands et français nous ont préparé un concert vocal, qui, nous en sommes certains, sera un grand moment.

Entrée libre sur réservation - 01 34 45 97 19

TROC et PUCES

Dimanche 8 septembre 2013

Inscription du **Mardi 28 mai au jeudi 13 juin 2013** à l'Hôtel de Ville - 15/17 Rue Robert Schuman ou sur le site de la commune : www.arnouville95.fr. Il est rappelé que les attributions d'emplacements seront ensuite traitées par ordre d'arrivée des dossiers.

Club Sourire

Le Club est ouvert
Le jeudi et le vendredi de 13h30 à 17h00

Mercredi 22 mai : - Repas de la Fête des Mères à la Salle Charles Aznavour - Paëlla - Adhérent : 25 € - Non adhérent : 28 €. Inscription au Club.

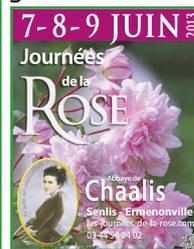
Mardi 28 mai : 12h30 - Musée de la Nacre à Méru. Adhérent : 13 € - Inscription au Club.

Mardi 4 juin : 13h30 - Visite des archives nationales à Paris. Adhérent 13 € - Inscription au Club.

Samedi 8 juin : 9h00 - Visite guidée de la ville de Senlis-



7-8-9 JUIN 2013 Déjeuner au restaurant - Après-midi fête de la rose à l'Abbaye de Chaalis - Adhérent : 45 € - Inscription en cours.



Mardi 9 juillet : 6h30 - Journée libre au Tréport - Adhérent : 20 € - Inscription au Club à partir du 23 mai.

Mardi 6 août : 6h30 - Journée libre à Cabourg - Adhérent : 20 € - Inscription au Club à partir du 23 mai.

VOYAGES :

Les Iles Cyclades : du 25 mai au 1^{er} juin - **Départ 4h30.**

Ronce-les-Bains : voyage du 2 au 15 septembre. Programme et inscription au Club.

Noël aux Dolomites : voyage du 2 au 7 décembre - 850 € - Inscription au Club à partir du 20 juin.

Les rendez-vous au jardin



Les 1^{er} et 2 juin 2013
De 10h00 à 18h00 au château



L'I.T.E.P. Pierre MALE, les jeunes du cycle de formation professionnelle et leurs éducateurs, participent aux "Rendez-vous aux jardins" les 1^{er} et 2 juin 2013 au château d'Arnouville. Vente de fleurs, de plants, conseils, animations, stands divers, exposition florale. Petit marché d'artisanat et de saveurs, espace détente avec rafraîchissements et collations. Des repas pourront aussi être pris sur place. **Entrée 2 €.**

Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique d'Arnouville

Soirée jazz

Vendredi 24 mai 2013 à 20h30
Salle Gaston TRAN à l'Envol



Avec la participation du Big Band, de la classe de chant variété jazz et de la classe de jazz, sous les directions de Cynthia SAINT VILLE, Thierry GRIMONT, David FETTMAN. **Réservation indispensable auprès du conservatoire : 01 34 45 97 12.**

Concert à l'Orangerie du Château

"Le chant sous toutes ses formes"
Samedi 8 juin 2013 à 20h30

Avec la participation de la chorale d'enfants, la chorale d'ados, l'ensemble vocal, la classe de chant variété jazz. **Réservation indispensable auprès du conservatoire : 01 34 45 97 12.**

Rentrée 2013/2014

Réinscriptions :

Lundi 10 et mardi 11 juin de 15h00 à 19h00

Mercredi 12 juin de 10h00 à 12h00

et de 15h00 à 19h00

Pour tout renseignement - Tél : 01.34.45.97.12.

Bibliothèque

"Pause poussette" pour les 0-3 ans

Samedi 25 mai à 10h00.



Pour les petits jusqu'à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grand-parents. **Renseignements à la bibliothèque au 01 39 85 39 96.**

Jardiner c'est primé !

Grâce à eux, notre ville est plus belle. Nos jardiniers amateurs fleurissent avec passion les jardins et donnent à Arnouville ce petit air de gaieté que l'on aime tant. La commune organise cette année le concours des maisons et balcons fleuris. Le principe est simple : remplissez le petit coupon et renvoyez-le ou déposez-le à l'accueil de l'Hôtel de Ville **avant la fin juin**. Au mois de juillet, le jury, composé d'élus et de professionnels, fera le tour de la commune et décernera des prix aux plus beaux jardins, balcons et potagers. Les Arnouillois qui auront remporté les trois premiers prix seront récompensés et présentés au concours départemental des maisons fleuries. Alors, si vous êtes passionné du sécateur et de la binette, vous avez toutes vos chances ! La qualité de la floraison mais aussi le choix des espèces, leur diversité, le mariage des couleurs, des senteurs et l'originalité de vos compositions seront détaillées et notées.

Concours «Arnouville, ville fleurie»

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Bâtiment : Escalier : Étage :

Souhaite participer au concours «Arnouville, ville fleurie», organisé par la ville et sollicite mon inscription dans la catégorie suivante :

Maisons et jardins

Balcons et terrasses

Potagers

Ville Fleurie
